

Versailles, le 27 avril 2022

395 collégiens volontaires pour participer au premier concours d'éloquence du Département des Yvelines

- Finale prévue le 10 mai prochain sur la scène du théâtre Gérard Philippe à Saint-Cyr-l'École -

Après une première édition expérimentale en 2021 et un succès manifeste auprès de 4 collèges yvelinois ayant pris part à l'expérience, le concours d'éloquence, initié par le Département des Yvelines, prend cette année de l'ampleur et vise l'ensemble des établissements du territoire. Aussi, le 10 mai prochain, 395 élèves de 3^e, issus de 14 collèges volontaires du département, discuteront, sur la scène du théâtre Gérard Philippe à Saint-Cyr-l'École, sur le thème des réseaux sociaux.

Les objectifs de ce concours sont multiples :

- améliorer et développer les compétences des élèves en matière d'expression orale,
- préparer les collégiens aux épreuves orales qui vont jaloner leur scolarité,
- développer la confiance en soi en travaillant sur la posture, l'argumentaire et les techniques oratoires,
- favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Pour les atteindre, les participants bénéficient, depuis janvier dernier, de l'accompagnement régulier d'Improactif, un organisme de formation yvelinois spécialisé dans les outils de l'improvisation théâtrale.

Actuellement, les élèves travaillent sur 15 argumentaires :

1. Que sont les « réseaux sociaux » ?
2. A quoi servent les réseaux sociaux ?
3. Pourquoi un tel engagement chez les jeunes ?
4. Peut-on craindre pour son image en communiquant sur les réseaux sociaux ?
5. Qu'attend-t-on en communiquant sur les réseaux sociaux (construire une communauté ? se faire des amis ?, la notoriété ?...)
6. Doit-on accepter tout le monde sur les réseaux sociaux ?
7. La rumeur, le harcèlement, quelles conséquences ?
8. Pourquoi passe-t-on autant de temps sur les réseaux sociaux ?
9. Peut-on vivre sans les réseaux sociaux ?
10. Eteindre son portable : la vraie liberté ?
11. Que montre-t-on sur les réseaux ?
12. Qui suis-je sur les réseaux sociaux ?
13. Peut-on tout dire sur les réseaux sociaux ?
14. Le droit à l'oubli existe-t-il sur les réseaux sociaux ?
15. La vie privée : un concept dépassé

Lors de la finale prévue le 10 mai prochain sur la scène du théâtre Gérard Philippe à Saint-Cyr-l'École, 14 élèves pré-sélectionnés disposeront de 3 minutes chacun pour présenter leur sujet.

Par la suite, le duel (qui concernera aussi 14 autres élèves), sous la forme d'une joute oratoire, durera 6 minutes (3 minutes pour chaque élève présentant sa partie) et concernera 2 sujets :

- Les réseaux sociaux nous rendent-ils malheureux ?
- Réseaux sociaux : information ou désinformation ?

Le jury, composé d'un journaliste, d'un avocat et d'un artiste, évaluera chacune des épreuves puis se concertera pour attribuer le prix. La classe lauréate sera celle qui aura cumulé le plus grand nombre de points toutes épreuves confondues.

Les récompenses :

- pour la classe lauréate : un spectacle interactif animé par la troupe professionnelle «La tribu de l'imprévu»,
- pour tous les participants : un trophée pour les éloquents vainqueurs (1 argumentaire, 1 duel, 1 classe lauréate), un diplôme pour chaque élève et un diplôme par collège.

Liste des collèges participants :

Les Trois Moulins à Bonnelles
René Cassin à Chanteloup-les-Vignes
Auguste Renoir à Chatou
Pierre de Coubertin à Chevreuse
Léonard de Vinci à Ecquevilly
Descartes à Fontenay-le-Fleury
François Mauriac à Houdan
Anatole France Les Clayes-sous-Bois
Jean Vilar Les Mureaux
Jean Jaurès à Poissy
Catherine de Vivonne à Rambouillet
Louis Paulhan à Sartrouville
Pierre de Nolhac à Versailles
Jean-Philippe Rameau à Versailles

-  yvelines.fr
-  Yvelines.78
-  Les_Yvelines
-  Conseil Départemental des Yvelines
-  départementyvelines

